



Église évangélique réformée
de Suisse

Assemblée synodale d'automne Eglise réformée évangélique du Valais – EREV Samedi, 30 octobre 2021

Message de Rita Famos

Monsieur le Président du Synode,
chères et chers membres du Conseil synodal,
chères conseillères synodales,
chers conseillers synodaux,

Je vous remercie très chaleureusement de m'avoir invitée à votre Synode d'automne. Un grand merci pour ce service encourageant que nous venons de célébrer ensemble. Je vous transmets les salutations les plus cordiales de la part du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse. Au nom du bureau de Synode et du Conseil, j'ai également le plaisir de vous dire que nous nous réjouissons déjà de tenir notre Synode suisse ici, à Sion, l'année prochaine.

I.

L'invitation que vous m'avez adressée, Monsieur le président du Synode, m'a vivement réjouie puisque je tiens beaucoup à rencontrer le plus grand nombre possible de nos Eglises membre durant les premières années de mon mandat. Pour moi il est très important à nouer des contacts avec eux et à saisir quels sont les sujets et les défis auxquels ils sont confrontés dans le contexte qui est le leur. De manière générale, je ressens une grande affinité à l'égard des actions de nos Synodes protestants réformés :

J'apprécie bien sûr qu'un Synode offre l'occasion de traiter en profondeur des sujets ecclésiastiques et de vivre des rencontres entre personnes de qualité engagées en Église. Mais les Synodes produisent aussi ce qui fait le cœur de l'Église protestante réformée.

Au sein de la communauté synodale, ce ne sont pas des personnes isolées qui exercent l'autorité, mais les représentantes et représentants d'un vaste réseau. Si l'Église protestante réformée a pour tâche de se mettre à l'écoute de la parole de Dieu, on trouve dans un Synode, comme celui de Sion, de nombreux interprètes de la parole de Dieu qui se concertent sur l'action ecclésiale, en communion et dans la confiance du souffle de l'Esprit Saint.

Je ne me lasse pas de rappeler systématiquement à nos autorités politiques que nos assemblées synodales, dont la création remonte à Jean Calvin, ont exercé une influence fondamentale sur l'évolution historique des parlements politiques actuels.

II.

Je saisis l'occasion de cette allocution pour vous présenter quelques-uns des sujets qui occupent l'Église évangélique réformée de Suisse, l'EERS, et sur lesquels je travaille :

i. Premièrement, j'aimerais revenir sur les premiers mois de mon mandat : depuis dix mois que je suis présidente de l'EERS, j'ai rencontré beaucoup de bonne volonté et de soutien dans nos Églises membres. Toutes les parties concernées expriment leur satisfaction et leur reconnaissance à l'idée que nous tournions la page après des années difficiles. Les médias aussi ont manifesté un vif intérêt à l'égard de la nouvelle présidence. Mais parmi les multiples questions qu'ils m'ont posées, j'ai constaté que celle de notre avenir revenait le plus souvent : que comptons-nous entreprendre face à notre perte d'importance, à la baisse du nombre de nos membres?

En réalité, il s'agit d'énormes défis auxquels nous sommes confrontés comme Eglise. Nous devrions être affectés à chaque fois qu'un membre quitte notre Église.

Mais nous devrions aussi garder en permanence à l'esprit que nous ne nous mesurons pas d'abord à l'aune de notre expansion numérique, mais à notre capacité à annoncer l'Évangile et à être des artisans du Royaume de Dieu. En Luc 12,32, il est écrit : « N'aie pas peur, petit troupeau ! Car il a plu à votre père de vous donner le royaume. » Ce verset biblique peut nous servir de boussole. Il nous rappelle que la promesse divine du Royaume de Dieu s'adresse non pas à une puissante institution, mais à un petit troupeau. Cette promesse ne nous interroge pas sur la taille du troupeau, mais elle nous pose la question fondamentale suivante : comment vivre ensemble dès à présent d'une manière qui fasse de nous des membres du Royaume qui nous a été promis ? Et comment être une Église qui fasse rayonner dès aujourd'hui le Royaume de Dieu dans notre monde ?

ii. Deuxièmement, je souhaite vous présenter ce que nous avons nommé les champs d'action : notre volonté de devenir davantage communauté ecclésiale constitue l'une des idées fondamentales de la nouvelle Constitution. Non seulement parce que la baisse de nos ressources nous contraint à coopérer, mais parce que nous avons ainsi l'opportunité d'apprendre les uns des autres. Et parce que nous développerons mieux notre Église en unissant nos forces qu'en restant chacun de notre côté. L'été dernier, notre Synode a approuvé les « champs d'action » en tant qu'instruments spécifiques de l'approfondissement des collaborations. Les champs d'action désignent les domaines dans lesquels nos conseillères et conseillers synodaux repèrent des besoins particuliers en coopération intensifiée.

En juillet, le Synode a instauré trois champs d'action :

- **Communication** : Les Églises sont unanimes pour dire qu'il est nécessaire de consentir des efforts plus importants pour comprendre comment atteindre nos membres et le public intéressé en envoyant des messages qui sortent du modèle classique.

- **Formation et professions**: Les Églises et les paroisses éprouvent de plus en plus de difficultés à trouver du personnel qui corresponde aux ministères et aux services. Ce constat concerne non seulement le pastorat, qui est à la veille d'un important changement de génération, mais aussi les autres domaines du travail ecclésial. Les spécialistes du champ d'action « Formation et professions » cherchent donc entre autres des possibilités et des moyens de promouvoir la relève dans les métiers d'Église.

- **Sauvegarde de la Création** : Beaucoup estiment que la maîtrise du changement climatique constitue le principal défi sociétal de ces prochaines années. Le champ d'action spécifique

« Sauvegarde de la Création » a pour but de définir précisément en quoi les Églises et les paroisses pourront contribuer à relever ce défi majeur.

Dans ces trois champs, ces prochaines années, nous rechercherons de nouvelles pistes d'action ecclésiale en coopération avec les Églises membres. J'espère que nous aurons la possibilité de vous tenir au courant de l'avancée des travaux, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire du Conseil synodal.

Als Drittes gehe ich spezifisch auf die Beziehungen zwischen Kirchen und Staat ein:

- Vor rund einem Jahr stimmten die Schweizer Bürgerinnen und Bürger über die Konzernverantwortungsinitiative ab. Dass sich Kirchen und Kirchgemeinden bei dieser Gelegenheit dermassen stark engagiert haben, hat ihnen heftige Kritik eingebracht. Die Kritik warf die Grundfrage auf, inwiefern aus staatspolitischer Sicht Kirchen – als Institutionen des öffentlichen Rechts – sich überhaupt politisch einbringen dürften bzw. wie weit sie zur Neutralität in öffentlichen Belangen verpflichtet seien. Diese Debatten bringen für uns als Landeskirchen die dringliche Aufgabe mit sich, unser Auftreten zu öffentlichen Fragen gegenüber Gesellschaft und Politik erneut zu plausibilisieren.

- Im Rahmen der Pandemiebewältigung haben wir intensiv mit den nationalen Behörden zusammengearbeitet. Seien es Kontakte mit dem Bundesrat selber, mit den Amtsdirektionen oder auf Fachebene mit dem BAG – die Kontakte und Zusammenarbeitsformen waren vielfältig. Diese Zusammenarbeit stand unter der Prämisse der kritisch-konstruktiven Begleitung, d.h. wir haben gemeinsam mit den Mitgliedkirchen versucht, wo immer möglich unseren Beitrag zur Bekämpfung der Pandemie zu leisten; gleichzeitig haben wir direkt interveniert, wenn aus unserer Sicht nicht adäquate Lösungen für das kirchliche Leben beschlossen wurden. Angesichts der komplexen Organisation seitens der Behörden, war jedoch nicht immer genau klar, wann wir bei wem intervenieren mussten.

Diese Beispiele führen vor Augen, dass wir auf nationaler Ebene in die Beziehungspflege mit den Behörden investieren wollen: Es geht uns dabei darum, uns eine Position zu verschaffen, in der allen Beteiligten klar ist, dass die Stimme der Kirchen unverzichtbarer Teil öffentlicher Auseinandersetzungen sein soll; zum Anderen geht es darum, dass die Behörden auch auf nationaler Ebene anerkennen, dass sie auf die Mitwirkung der Landeskirchen und somit auf die Pflege direkter Beziehungen angewiesen sind.

In zehn Tagen, anlässlich der Synode der EKS, haben wir Bundesrat Ignazio Cassis bei uns zu Gast; er weilt aus Anlass des 100-jährigen Jubiläums der diplomatischen Beziehungen zwischen der Schweiz und dem Heiligen Stuhl bei uns. Wir werden es bei dieser Gelegenheit nicht unterlassen, unsere kirchlichen Anliegen der Beziehungspflege mit den Bundesbehörden vorzulegen. Ich lade sie gerne ein, sich über die kirchlichen Medien über die Berichterstattung zu diesem Anlass zu informieren.

III.

Ce sont là quelques-uns de nos défis au niveau national. Je suivrai vos débats d'aujourd'hui avec grand intérêt. Et je me rejouis aux conversations pendant la pause. J'apprécie l'Église du Valais comme une communauté petite mais dynamique. Il s'agit d'une contrepartie forte de l'État et de l'Église catholique, qui est numériquement si puissante ici.

Il me reste à vous remercier pour votre engagement comme membres du synode, comme membres du conseil, bref : comme collaborateurs et collaboratrices pour le Royaume de Dieu. Je vous souhaite plein succès dans ce synode et dans vos débats sur les affaires à l'ordre du jour.

Que Dieu vous bénisse !

Rita Famos, pasteure
Présidente EERS